

Article de presse.

Le 70^e anniversaire des Nations Unies: tiraillement entre la consolidation et le renouveau.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) commémore en cette année 2015 son 70^e anniversaire. L'ONU a été instituée le 24 octobre 1945 suite à la ratification de la Charte des Nations Unies par la Chine, les Etats-Unis, la France le Royaume-Uni, l'URSS ainsi qu'une cinquantaine d'autres pays. Une deuxième étape fondamentale était franchie en 1948 avec l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme sous l'impulsion de Mme Eleanor Roosevelt, présidente de Commission des droits de l'homme. Au Luxembourg, l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU) a été fondée en 1946.

Il s'agit aussi d'une année charnière entre la fin de la période 2000-2015 des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le début de l'Agenda 2030 avec les Objectifs de développement durable (ODD).

La commémoration du 70^e anniversaire de l'ONU.

A l'occasion de ce 70^e anniversaire sous le thème « Une ONU forte pour un monde meilleur », M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, relève que l'ONU est la seule enceinte où tous les pays de la planète – qu'ils soient petits ou grands, riches ou pauvres – et tous les peuples ont voix au chapitre. Un nombre record de chefs d'Etat et de gouvernement ont assisté à la 70^e Assemblée générale des Nations Unies. Plusieurs orateurs ont insisté sur la motivation à accélérer les réformes en vue d'un renouveau du système des Nations Unies.

Lors de la Journée internationale des Nations Unies le 24 octobre, beaucoup de bâtiments publics ont été illuminés en bleu avec la couleur de l'ONU partout dans le monde. Au Luxembourg, l'ALNU avait organisé conjointement avec le Centre d'information régional des Nations Unies (UNRIC) à Bruxelles une illumination en bleu de l'Hôtel de ville de Luxembourg et un stand d'information, inaugurés en présence de Mme Lydie Polfer, bourgmestre de la ville de Luxembourg. De plus, un forum avec une table ronde sur le 70^e anniversaire de l'ONU et de l'UNESCO a été élaboré par l'ALNU et la Chaire UNESCO en droits de l'homme le 29 octobre au campus Limpertsberg de l'Université du Luxembourg. Le thème choisi était : 'Bilan et perspectives : vers un nouvel avenir mondial ?'. Des interventions ont eu lieu de la part du Professeur Jean-Paul Lehnens, titulaire de la Chaire UNESCO, de M. André Rollinger, président de l'ALNU et de M. Leo Faber, Secrétaire général adjoint du Ministère des Affaires Etrangères. Différents jeunes et groupes de jeunes de l'Université et de deux lycées ont joué un rôle actif dans l'encadrement artistique et lors du débat.

Les objectifs du Millénaire pour le développement et l'Agenda 2030.

Il ressort du dernier rapport 2015 des Nations Unies sur les objectifs OMD que des progrès importants ont été accomplis au niveau de la réduction de la pauvreté, du taux de mortalité des enfants, de l'inégalité des sexes et de la disponibilité d'eau potable. Le nouvel Agenda 2030 avec les objectifs ODD comporte un important volet de consolidation de ces résultats acquis. Il s'agit d'éliminer la pauvreté et la faim partout dans le monde, d'assurer l'accès de tous à l'eau, à une éducation de qualité et à des services énergétiques fiables et de parvenir à l'égalité des sexes. Le nouvel objectif ODD, concernant le renforcement des moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et de le revitaliser, correspond aussi à un appel pour une collaboration plus équitable et solidaire entre les pays du Nord et du Sud.

Selon M. Mogens Lykketoff, président de l'Assemblée générale, l'Agenda 2030 requiert une transformation beaucoup plus complexe de toute l'économie globale, de l'environnement et des structures sociales. Il convient de mentionner que les contours pour une évolution future sont esquissés avec une économie verte, une société numérique, un financement du développement avec l'aide des pays développés pour un montant global de 2.500 milliards de dollars d'ici à 2030, Dans cette optique, il faudrait que le rôle et les missions des Nations Unies soient renforcés et mieux ciblés. Pour autant, lors de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, les pays développés ont refusé la demande des pays en voie de développement de créer un

organisme, chapeauté par les Nations Unies, avec la mission d'établir de nouvelles normes fiscales internationales. Pour les pays africains, il s'agit d'un sujet primordial avec la lutte contre les flux illicites et l'évasion fiscale, en particulier des multinationales, qui font perdre des dizaines de milliards de dollars par an aux pays pauvres.

Dans le domaine de l'environnement mondial, les résultats acquis sont mitigés et il est crucial pour les Nations Unies de s'assurer que le programme de développement pour le futur reflète les liens entre viabilité socioéconomique et environnementale et protège et renforce l'environnement. Les nouveaux objectifs ODD se rapportent à la lutte contre le changement climatique, la sauvegarde des écosystèmes, des forêts et de la biodiversité ainsi que la lutte contre la désertification. Les différentes institutions des Nations Unies tirent la sonnette d'alarme en notant que l'agriculture industrielle est à l'origine de 70% des pertes projetées de la biodiversité terrestre et que le gaspillage d'un tiers de la production alimentaire destinée à la consommation humaine génère aussi un gaspillage des ressources utilisées au stade de la production, telles que les terres, l'eau, l'énergie et les intrants, et des émissions de gaz à effet de serre.

Concernant le changement climatique, Mme Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, s'est prononcée récemment au sujet du Sommet Mondial à Paris en décembre. Elle estime qu'un véritable accord avec la priorité d'une augmentation de la température moyenne jusqu'à 2100 en dessous de 2 degrés nécessitera des promesses plus élevées, plus claires et non conditionnelles de la part des Etats. Il semble nécessaire qu'au-delà de l'accélération et de l'expansion d'une évolution technologique adéquate, les flux économiques et financiers au niveau mondial puissent être régulés en fonction de cette priorité par les Etats. Les multiples conséquences dramatiques de la menace d'un dérèglement irréversible des conditions climatiques sont connues. En rapport avec une explosion des flux de migration, un seul pays comme le Bangladesh pourrait perdre jusqu'à 17% de son territoire d'ici à 2050 et compter entre 13 et 40 millions de déplacés climatiques. Ce sont les pays les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, qui risquent d'être touchés le plus durement.

La réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Le monde d'aujourd'hui ne ressemble plus à celui issu de la deuxième guerre mondiale. Les pays africains réclament avec insistance et non sans raison au moins un siège permanent au sein du Conseil de Sécurité. Or, il faut bien reconnaître que c'est le droit de veto des membres permanents, qui a causé certaines situations de blocage et d'inactivité de ce Conseil avec des conséquences graves pour des pays comme la Syrie. Une réforme du Conseil de Sécurité en vue d'un fonctionnement plus efficace et plus équitable devrait inclure au moins une stricte limitation de ce droit de veto.

Les positions divergentes des pays de l'Union Européenne sur des thèmes importants de l'ONU.

En rapport avec la crise récente des réfugiés, M. António Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, a déclaré que le mouvement chaotique des personnes à partir de la Grèce en direction du Nord de l'Europe résulte aussi largement de l'absence d'une réponse unifiée et compréhensive de l'Europe. La forte disparité entre les positions des pays de l'Union Européenne (UE) peut être constatée dans d'autres domaines. Concernant le pourcentage moyen trop faible des pays dans l'aide publique au développement par rapport au produit national brut, le Luxembourg constitue une exception remarquable avec 1,07%. La Belgique est sur le chemin de diminuer son aide à 0,4%. Les taxes environnementales sur la consommation des combustibles fossiles et de l'électricité visent à réduire les émissions des gaz à effet de serre et à promouvoir le développement des énergies renouvelables. Au Luxembourg, les accises restent toujours fortement en dessous de celles de ses voisins. Le tourisme à la pompe, qui en résulte, a un impact négatif considérable sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre. Concernant les méthodes de financement innovantes et flexibles, la France est un des rares pays de l'UE à appliquer des taxes sur les transports et sur les transactions financières à un bas niveau. La Norvège et la République de Corée participent au mécanisme sur les taxes aériennes, dont le bénéfice revient au Fonds UNITAID dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Dans la crise des réfugiés, les pays de l'Union Européenne essaient de réduire les grands écarts entre leurs positions afin de

trouver des solutions plus efficaces, équitables et durables. Une approche similaire serait très utile dans les autres domaines avec des fortes disparités. Ce serait aussi un gain pour la cohérence et la convergence au niveau de l'UE comme au niveau de l'ONU, dont le nombre d'Etats a presque quadruplé en 70 ans.

André Rollinger, Président de l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies, www.alnu.lu